



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

tabagisme

Question écrite n° 74410

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur les dangers accrus du tabagisme à cause du filtre. Selon une étude américaine publiée par la revue Tobacco Control, la firme américaine Philip Morris vend depuis quarante ans des cigarettes avec des filtres défectueux. En toute connaissance de cause. Le filtre envoie dans la bouche, au moment de l'inhalation, de minuscules fibres d'acétate de cellulose chargées de goudrons. Philip Morris n'a informé, semble-t-il, ni les autorités sanitaires, ni les fumeurs des dangers potentiels de ses filtres et se serait même montré négligent dans l'évaluation de leur toxicité. Il lui demande donc si des informations plus précises pourraient être obtenues afin de s'assurer de tels résultats et d'y remédier.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74410

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mars 2002, page 1644